



SEMINAIRE DU FRATEL

21 & 22 MAI 2024

LOME

MOT DE BIENVENUE DU DIRECTEUR GENERAL DE L'ARCEP TOGO

Madame le Ministre de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale ;

Monsieur le Directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) de la République du Congo, Président du Comité de Coordination du FRATEL ;

Madame la Présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) de France vice-président du Comité de Coordination du FRATEL ;

Monsieur le Directeur général de l'Autorité nationale de régulation des télécommunications (ANRT) du Maroc Vice- Président de Comité de Coordination ;

Mesdames et messieurs les présidents et Directeurs généraux des Autorités nationales de régulation des Communications électroniques ;

Mesdames et messieurs du

Distingués invités à vos rangs et grades respectés

Chers participants ; Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir et un sentiment de grande joie que je prends la parole au nom de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes du Togo (ARCEP), et à mon nom personnel pour vous souhaiter la chaleureuse et cordiale bienvenue à Lomé, au Togo, dans le cadre du 21^e séminaire du Réseau Francophone des Régulateurs des Télécommunications,

Le présent séminaire qu'organise le Fratel s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2024 adopté lors de la dernière réunion annuelle, tenue à RABAT au Maroc les 25 et 26 octobre 2023,

L'ARCEP TOGO se réjouit que le Comité de coordination du Fratel et l'ensemble des Autorité de régulation des Télécommunications membres du réseau aient porté leur choix sur notre pays pour abriter le présent 21^{ème} séminaire.

Qu'il me soit donc permis de témoigner toute ma gratitude principalement aux membres du Comité de coordination du FRATEL, à l'ensemble des délégations des Autorités de régulations ici présentes, au secrétariat permanent du réseau, à tous les délégués qui ont bien voulu faire le déplacement de Lomé et aussi, au Ministre de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale du Togo qui a bien voulu présider la présente cérémonie d'ouverture de notre séminaire.

Mesdames et Messieurs,

Le plan d'action 2024 du réseau Fratel a planifié pour le compte de l'agenda de l'année, des travaux qui vont porter, d'une part, sur l'avenir des réseaux et de la régulation et, d'autre part, sur les enjeux de régulation relatifs aux marchés de la donnée et des services numériques.

C'est en échos à cet agenda qu'ensemble avec le Comité de coordination nous nous sommes convenu du choix du thème : « Économie de la donnée, paiement mobile : quels enjeux de régulation technico-économique ?

Ce thème général sera scruté sous trois angles ou sous thème à travers les trois tables rondes prévues à l'ordre du jour du séminaire.

En clair, chers délégués, vous êtes conviés, au cours de ces deux jours de travaux, à réfléchir, à expliquer, à échanger et à partager nos expériences sur un thème d'actualité revêtu un intérêt indéniable pour l'ensemble des acteurs de

l'écosystème, notamment l'Etat, les entreprises, les régulateurs, les organisations de la société civile...

Chers participants, Mesdames et Messieurs,

Sans que l'occasion de mon discours m'emène à m'aventurer dans des analyses du thème, je voudrais rappeler une fois encore que nos attentes demeurent grandes et je reste convaincu que chacun des experts et intervenants saura donner tout le meilleur de lui afin d'apporter toute la lumière dont nous avons besoin pour relever les défis de la régulation technico-économique de la donnée et des paiements mobiles.

S'agissant tout particulièrement de l'économie de la donnée, nous les Autorités de régulation, nous avons notamment besoin de comprendre le fonctionnement d'un marché de données, la structuration de ce marché, ses caractéristiques, les acteurs du marché, les manifestations de l'offre et de la demande, etc.

En conséquence, l'occasion du présent séminaire, rencontres d'échanges et de partages, constitue un événement important. C'est le lieu idéal pour adresser des sujets d'aussi grande importance.

Aujourd'hui à l'ère du numérique, la donnée est devenue une matière première d'importance capitale. C'est la matière première d'un monde moderne qui baigne totalement dans un écosystème du numérique. La donnée est la clé pour la définition des méthodes de régulation efficaces et pour la détermination des politiques économiques et sociales dans nos Etats,

A l'ARCEP Togo, nous avons très tôt eu cette conviction et depuis quelques années, nous avons manifesté notre foi en la puissance de la donnée pour révolutionner le métier de la régulation et pour assurer l'atteinte de nos objectifs et la mise en œuvre réussie de nos missions.

C'est pourquoi notre approche de régulation a été bâtie autour de la donnée, faisant ainsi de la régulation par la donnée notre cheval de bataille. Pour y parvenir, nous nous sommes donné les moyens technologiques nécessaires pour récolter ou disposer de la donnée. De la compétence au niveau des ressources humaines pour pouvoir la traiter et en tirer la substance qui sert de carburant à tout le système de la régulation par la donnée.

Ainsi, après être parvenu à dompter la donnée, l'ARCEP Togo a pu obtenir des résultats encourageants contribuant à l'amélioration des conditions de jouissance, par les populations, des services offerts par les opérateurs de communications électroniques.

Aujourd'hui l'autre enjeu de la régulation est relatif à la facilitation et à la démocratisation des moyens de paiement électroniques notamment les paiements mobiles. L'un des principaux défis, auxquels l'Autorité de régulation des communications électroniques est confrontée est relatif à l'opérationnalisation de l'interopérabilité des plateformes des paiement mobiles qui offrent des services aux populations au travers des réseaux des opérateurs de communications électroniques mobiles.

Nous nourissons l'espoir que les exposés des experts et les échanges qui s'en suivront nous permettront d'avoir des orientations et des retours d'expériences sur des modèles de collaborations institutionnelles de co-régulation qui peuvent faire école, afin de rendre opérationnels l'interopérabilité des paiement mobiles et ainsi permettre aux consommateurs de bénéficier de tous les avantages technologiques liés aux moyens de paiements électroniques, notamment les paiements mobiles véritables véhicules de l'inclusion économique-numérique de nos populations.

Ceci étant, soyez rassurés que nous serons très attentifs aux enseignements et recommandations qui découleront des travaux des différentes tables rondes prévues à l'ordre du jour du présent séminaire.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais clore mon intervention, sans vous rassurer que tout le personnel de l'ARCEP Togo est mobilisé pour faire votre séjour dans pays, les moments les plus agréables.

Mais, comme aucune œuvre humaine ne saurait se targuer d'être parfaite, je voudrais joindre ma voix celle du comité d'organisation pour vous présenter d'avance nos excuses pour toutes les imperfections que vous aurez constatées.

Je vous remercie pour votre aimable attention !